

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: LOCATION, INSTALLATION ET EXPLOITATION DE L'AIRE DE ROLLER - LOT N°1 LOCATION ET INSTALLATION D'UNE AIRE DE ROLLER.

DÉCISION N° DM-22-433 EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2022

Pour extrait conforme, VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP le 07 octobre 2022 relatif à la location, installation et exploitation de l'aire de roller.- Lot 1 Location et installation d'une aire de roller;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Colors production scrl, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement pour le Lot 1 Location et installation d'une aire de roller ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société Colors production scrl, Rue de la nouvelle usine 16200 Chatelineau représentée par Monsieur Vercoutere Nicolas le marché relatif à la location, installation et exploitation de l'aire de roller.- Lot 1 Location et installation d'une aire de roller.

Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires, sur la base de la Décomposition du prix global et forfaitaire annexée à l'acte d'engagement.

Pour le lot n°1, le montant forfaitaire des prestations est de 77.618 € HT pour la solution de base.

Par ailleurs, la prestation éventuelle n°2 – installation d'une couverture entière sur l'aire de roller - dont le montant total est de 16 905 € HT a également été retenue et attribuée à la société Colors production scrl.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20221118-Imc1H10303H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2022

Date de Publication: 18/11/2022

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après : du 23 novembre 2022 au 04 janvier 2023 inclus,

Ce délai comprenant toutes les prestations prévues au marché :

Prestation Supplémentaire Eventuelle 2 : Location et installation d'une aire de roller couverte entièrement

Période de montage : mercredi 23 novembre 2022 au vendredi 02/ décembre 2022 inclus

Période de démontage : lundi 02 janvier 2023 au mercredi 04 janvier 2023 inclus

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20221118-Imc1H10303H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2022

Date de Publication : 18/11/2022